

p.2 • **Tramway : les chantiers de l'été**

p.4 • **Découvrez Québec à vélo**

p.6 • **On s'occupe de votre santé!**

Cahier spécial
Québec animée

À l'eau, Québec!

En juin, c'est le Mois de l'eau à la grandeur du Québec, une initiative visant à sensibiliser la population à la protection et à la gestion durable de cette ressource essentielle.

À Québec, la Ville agit tout au long de l'année pour protéger l'eau et en favoriser une utilisation responsable.

Notre principale source d'eau potable, le lac Saint-Charles, est un milieu naturel précieux et sensible. Comme plusieurs plans d'eau en milieu urbanisé, il fait face à des pressions liées à l'urbanisation et à la fréquentation, ce qui demande une attention constante.

La Ville met en place des solutions concrètes : elle crée des aménagements pour ralentir et filtrer l'eau de pluie, conserve les milieux naturels, améliore

le traitement des eaux usées et favorise la pratique d'activités en plein air respectueuses de l'environnement.

Faites votre part!

Pour contribuer à la conservation du lac Saint-Charles et des autres cours d'eau, vous pouvez faire votre part en adoptant les comportements suivants lors de vos activités :

- Restez dans les sentiers aménagés et utilisez les mises à l'eau officielles pour vos embarcations;
- Rapportez vos déchets avec vous pour les jeter dans une poubelle;
- Gardez votre chien en laisse et ramassez ses excréments;

- Inspectez et nettoyez vos embarcations avant et après la mise à l'eau, une précaution essentielle pour limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes dans le lac;
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages;
- Faites des feux seulement aux endroits permis.

Le lac Saint-Charles approvisionne plus de 300 000 personnes en eau potable.

Suite à la page 2 

Suite de la page 1

5 trucs simples pour préserver et protéger l'eau potable

L'été, l'utilisation d'eau à la maison augmente jusqu'à 40 %. Voici quelques trucs pour réduire votre consommation.

1. Économisez l'eau lors du lavage de votre auto

Préférez le seau au boyau et limitez le nombre de lavages. Si vous utilisez un boyau, le lavage est permis seulement avec pistolet automatique pour éviter que l'eau coule pendant que vous frottez votre véhicule.

2. Ne jetez pas de déchets dans les grilles d'égouts

Évitez de jeter déchets et substances contaminées (huiles, peintures, diluants) dans les égouts, car ils seront directement acheminés aux cours d'eau.

3. Couvrez la piscine d'une toile solaire pour limiter l'évaporation

4. Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin

5. Allez-y mollo sur l'eau dans l'entretien de votre pelouse

L'arrosage des pelouses est limité à un jour par semaine. Surtout, sachez qu'arroser votre pelouse n'est pas essentiel. Suivez plutôt ces conseils pour un gazon en santé et économe en eau :

- **Règle d'or** : Maintenez le gazon à une hauteur minimale de 8 cm (3 po);
- Enrichissez le sol et adoptez l'herbicyclage et le feuillcyclage;
- Mettez sur une pelouse diversifiée.

Renseignements

ville.quebec.qc.ca/aleauquebec



Le service Info-Eau vous renseigne sur tous les usages extérieurs permis :

- Lavages des entrées et des véhicules;
- Remplissage des piscines;
- Arrosage des pelouses, jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes.

Les dates et heures d'utilisation varient selon votre adresse.

Renseignements

ville.quebec.qc.ca/infoeau
ou **418 641-6006**.

Projet de tramway

TramCité

LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Bien visibles depuis le printemps, de Cap-Rouge à Sainte-Foy, les chantiers en lien avec le projet TramCité s'implanteront progressivement cet été sur le boulevard René-Lévesque, la colline Parlementaire ainsi que dans le quartier de Saint-Roch. Ces travaux entraîneront plusieurs ajustements à la circulation. La patience et l'adaptation seront de mise.

Boulevard René-Lévesque

Les interventions s'intensifieront graduellement, tandis que les excavations débuteront plus tard en saison, entre l'Université Laval et l'avenue Belvédère.

- **D'ici la mi-juillet** : fermetures ponctuelles de voies de circulation;
- **Fin de l'été** : accès local seulement. Les trajets de remplacement seront la Grande Allée, le chemin Sainte-Foy et les boulevards Charest et Champlain;
- **Réseau de transport de la Capitale (RTC)** : les trajets ont été ajustés au printemps pour ce tronçon.

Colline Parlementaire

Les travaux d'excavation de l'entrée du tunnel sur le boulevard René-Lévesque débuteront cet été, entre l'avenue Turnbull et la rue de l'Amérique-Française.

- **Réseau de transport de la Capitale (RTC)** : dès le 20 juin, plusieurs parcours seront modifiés au centre-ville :
 - Pour les eXpress 230, 239, 270, 272, 273, 274, 279, 280, 281, 282, 284 et 289, le service d'après-midi s'effectuera au terminus Parc-Victoria;
 - Pour les parcours 3, 28, 65 et 86, les tracés termineront dans le secteur Basse-Ville.

Saint-Roch

Une réorganisation permanente de la circulation et des travaux sont à venir dans le quartier de Saint-Roch :

- **Démolition de la passerelle Adrien-Pouliot** : été 2026;
- **Interventions visant la mise à double sens de la rue Dorchester à l'automne** : entre août et octobre.

Prévoyez vos déplacements

Quelques réflexes simples peuvent aider à rester zen :

Avant de partir

- Prévoir plus de temps;
- Se brancher à Waze ou Google Maps (la Ville y intègre ses données de circulation).

Pendant le trajet

- Utiliser les trajets de remplacement proposés;
- Suivre attentivement la signalisation.

À considérer, lorsque possible

- Circuler en dehors des heures de pointe;
- Explorer d'autres options : covoiturage, vélo, bus.

Informez-vous!

Pour rester à jour, consultez :

- Le tramcite.info ou le **311** : travaux en cours par secteur, questions ou commentaires;
- Le ville.quebec.qc.ca/entraves : entraves routières;
- Le rtcquebec.ca/reseau, l'application RTC Nomade ou composez le **418 627-2511** : ajustements aux services du RTC.





Pour chaque arbre abattu, 20 sont replantés. Depuis 2021, plus de 15 000 arbres ont déjà été plantés!

En bref

L'ÉCOCENTRE DE VAL-BÉLAIR FAIT PEAU NEUVE

L'écocentre de Val-Bélair est fermé jusqu'à la fin du mois de septembre pour des travaux de rénovation. Les quatre autres écocentres demeurent ouverts : Beauport, des Rivières, de l'Hétrière et Jean-Talon. Attention : il est interdit de laisser vos objets à l'entrée d'un écocentre fermé sous peine d'amende.

ville.quebec.qc.ca/ecocentres

PROPRIÉTAIRE D'UN POÊLE OU D'UN FOYER?

Dès le 1^{er} septembre 2026, seuls les appareils de chauffage certifiés pourront être utilisés. Les foyers d'ambiance sont permis jusqu'au 1^{er} septembre 2030. Profitez des subventions pour retirer ou remplacer un appareil non certifié. Agissez pour la qualité de l'air et la santé!

ville.quebec.qc.ca/poele

GRAFFITIS : TOLÉRANCE ZÉRO SUR NOS MURS

Un graffiti sur votre propriété? Agissez vite. Signalez-le à la police (418 691-6911), nettoyez-le rapidement et rendez la surface moins propice au vandalisme. Le graffiti réapparaît? Recommencez. C'est la constance qui fait la différence. Dans La Cité-Limoilou, profitez du service de nettoyage gratuit de Graff'Cité.

ville.quebec.qc.ca/graffitis

PROJET PISCINE OU SPA À LA MAISON?

Pensez à la sécurité d'abord. Assurez-vous de respecter les normes en vigueur et d'obtenir votre permis auprès de la Ville avant de commencer vos travaux. Pour vous aider dans vos démarches, consultez les outils d'information et d'accompagnement au ville.quebec.qc.ca/piscines-residentielles.

Protéger les arbres, une priorité

Voici quelques mesures mises de l'avant pour protéger les arbres :

1. Avant les travaux, chaque arbre est recensé et analysé par des spécialistes (essence, santé, racines).
2. Les méthodes de construction et les zones d'excavation sont ajustées dès la planification pour éviter les racines et limiter les dommages aux arbres.
3. Des zones de protection, des transplantations et de l'élagage ciblé sont privilégiés pour protéger les arbres pendant les travaux.

L'abattage, en dernier recours

Malgré toutes les mesures de protection, l'abattage devient inévitable :

- Lorsque l'arbre se trouve directement sur le tracé d'une infrastructure;
- Lorsque les travaux touchent gravement les racines d'un arbre et compromettent sa stabilité;
- Lorsque trop de branches doivent être retirées pour dégager l'espace, mettant l'arbre en danger.

Un réseau cyclable adapté

Au cours de l'été, plusieurs liens cyclables seront modifiés et bonifiés.

Rue Jacques-Parizeau

Des interventions ont été faites sur la rue Jacques-Parizeau, où la circulation est maintenant à sens unique. Une piste cyclable séparée de la chaussée par une zone tampon a été aménagée.

Boulevard Hochelaga

Le lien cyclable sur le boulevard Hochelaga sera ajusté pour tenir compte de l'augmentation du nombre de piétonnes et piétons liée au passage des Métrobus sur l'axe routier. Les modifications comprennent la modulation des feux de circulation et l'ajout de signalisation, de passages piétons et de marquage au sol.

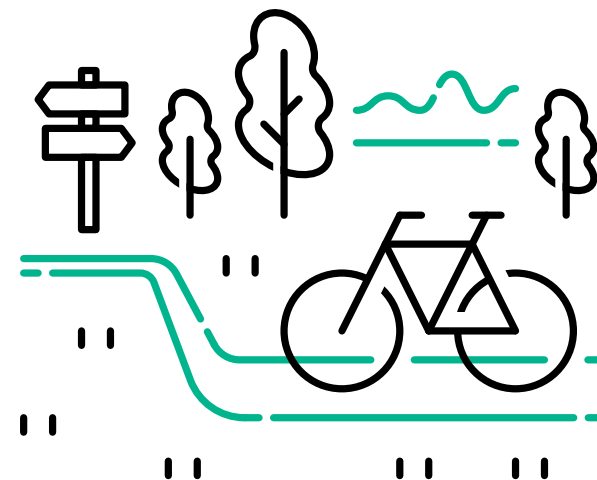
Rue du Pont

La rue du Pont sera fermée aux automobilistes entre les rues Saint-François et Saint-Joseph afin de maintenir la sécurité du lien cyclable et d'apaiser la circulation.

Chemin Sainte-Foy

Dans le but de relier la rue Père-Marquette et le chemin Sainte-Foy, des chaussées désignées pour les cyclistes seront aménagées sur l'avenue des Érables et la rue Crémazie et sur les avenues Murray et de Manrèse.

De plus, un lien cyclable sera ajouté entre le corridor VivaCité sur le chemin Sainte Foy et la rue Turnbull. Cette bonification, qui comprend une chaussée désignée sur la rue Lockwell, permettra d'offrir des parcours sécuritaires et cohérents pour les déplacements actifs.





Découvrez Québec à vélo

Grâce à ses paysages uniques et à la qualité de ses aménagements, Québec s'impose comme l'une des plus belles villes cyclables au monde.

D'ailleurs, la Ville de Québec poursuit activement le développement de son réseau cyclable afin d'offrir des déplacements toujours plus sécuritaires, efficaces et agréables. Que vous vous déplaçiez à vélo de façon occasionnelle ou régulière, plusieurs options vous sont offertes pour profiter de l'été.

Simple et accessible

L'ensemble du réseau cyclable est accessible durant la belle saison, soit du 1^{er} mai au 31 octobre. Envie de rouler sans trop forcer? Le service de vélopartage àVélo vous permet de louer un vélo à assistance électrique pour effectuer de courts déplacements. Cette année, àVélo met à votre disposition 2 300 vélos en libre-service à partir de 225 stations stratégiquement localisées dans la ville de Québec.

Planifiez vos sorties

Pour découvrir les différents parcours, consultez les plans réalisés par Destination Québec cité en vous rendant au quebec-cite.com/velo. Ceux-ci couvrent les réseaux de Québec et de Lévis, ainsi que ceux des régions de Portneuf, de la Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans. Vous y trouverez des circuits vedettes, des attrait à proximité et de nombreux services pour agrémenter vos déplacements.

VéloBus : combinez vélo et autobus

Envie de varier vos déplacements? Le service VéloBus du RTC permet d'installer votre vélo sur les supports situés à l'avant des autobus articulés des parcours Métrobus 800, 801, 802, 804 et 807.

Offert gratuitement à tous les arrêts, il facilite la combinaison de plusieurs modes de déplacement. Chaque autobus peut accueillir jusqu'à deux vélos et les cyclistes sont responsables de l'installation et du retrait de leur vélo.

Des aménagements adaptés à chaque milieu

Pour aménager un réseau cyclable sécuritaire, la Ville met en place différents types de voies cyclables comme le corridor VivaCité, la piste cyclable, la vélorue, la bande cyclable et bien d'autres. Lors de l'implantation d'un nouvel axe, plusieurs facteurs sont pris en compte, dont :

- L'espace disponible;
- La présence de cases de stationnement;
- Le volume de la circulation;
- La sécurité et le confort des usagers et des usagères.

Cette approche permet de développer des parcours cohérents, sécuritaires et accessibles dans tous les secteurs.

Alors, cet été, enfourchez votre vélo et parcourez la ville autrement!



Renseignements

ville.quebec.qc.ca/citoyens/mobilite/active/reseau-cyclable

La sécurité civile, une responsabilité partagée



Vagues de chaleur, orages violents, pannes de courant, inondations... À Québec, ces événements surviennent chaque année. Parfois prévisibles, parfois soudains, ils rappellent que l'imprévu fait partie de notre réalité.

La sécurité civile municipale est là pour y faire face. À la Ville de Québec, le Bureau de la sécurité civile (BSC) planifie, coordonne et déploie des actions concrètes pour protéger la population.

Une équipe mobilisée en tout temps

L'équipe du BSC, composée de cinq conseillers aux opérations et d'une cheffe coordonnatrice, est mobilisée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle agit comme pivot entre les services municipaux et les partenaires pour assurer une réponse rapide, de l'intervention au rétablissement, et accompagne les citoyennes et citoyens touchés.

Se préparer, un geste simple et essentiel

La Ville s'appuie sur des professionnelles et professionnels spécialisés prêts à intervenir. Toutefois, leur efficacité repose aussi sur la préparation de chaque citoyenne et citoyen. Dans les premières heures d'une urgence, vous êtes votre premier filet de sécurité.

Une des premières étapes d'une bonne préparation consiste à remplir son plan d'urgence et à en informer ses proches. Il est aussi recommandé de prévoir de l'eau et de la nourriture pour cinq jours, de préparer un sac prêt à partir avec documents et médicaments et de convenir d'un point de rassemblement.

Personne ne peut prévoir l'imprévu, mais chacun peut choisir d'y être mieux préparé. Parce qu'être prêt, ça commence avant l'urgence.

Pour remplir votre plan d'urgence et en savoir plus : ville.quebec.qc.ca/FAIREFACE

ATTENTION : NOS MILIEUX NATURELS NE SONT PAS DES POUBELLES!

Les plantes nuisibles ou dangereuses ne doivent jamais être jetées dans la nature (parc, boisé, fossé ou terrain vague). Gardez en tête qu'une plante envahissante sur votre terrain le sera aussi sur les terrains publics. Même si le geste paraît écologique, ces dépôts en nature déséquilibrent plutôt les écosystèmes.

Ces plantes doivent être jetées aux ordures dans des sacs de poubelle. Elles ne doivent pas être mises à la collecte des résidus alimentaires (sacs mauves) ni à celle des feuilles et résidus verts.

Aussi, assurez-vous que vos sacs de poubelle ne contiennent pas de terre. Les sols et terreaux ne sont pas acceptés dans les ordures.

Faites preuve de vigilance dans la manipulation, car certaines plantes sont toxiques. Pour en savoir plus, consultez le ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement, section Arbres et plantes/Plantes nuisibles et dangereuses.

Lors de l'entretien de votre terrain, votre collaboration est requise pour prévenir la propagation de plantes nuisibles ou dangereuses.



À QUÉBEC, ON S'OCCUPE DE VOTRE SANTÉ!

La Ville de Québec place l'activité physique au cœur du quotidien. Elle s'est d'ailleurs dotée de la politique Québec, ville active. Par des actions concrètes, elle souhaite ainsi offrir un environnement sain, accessible et dynamique à toute la population.

Bouger, c'est améliorer sa santé physique et mentale, réduire le stress et renforcer le bien-être collectif. Apprenez-en plus au ville.quebec.qc.ca/vieactive.

Vous cherchez des idées pour bouger?

Participez au défi Ensemble, on bouge de ParticipACTION

Du 1^{er} au 30 juin, pratiquez des activités physiques et contribuez à faire de Québec la communauté la plus active au Canada!

Comment ça fonctionne? Formez une équipe de deux personnes ou plus, bougez ensemble et enregistrez vos activités dans le portail de ParticipACTION. Chaque activité contribue au défi collectif de Québec. À la fin du défi, une communauté sera couronnée la plus active au Canada et recevra un prix de 100 000 \$. En cas de victoire, la Ville compte bonifier des aires de jeux extérieures favorisant l'activité physique dans chacun des six arrondissements.

Après avoir obtenu le titre de communauté la plus active au Québec au cours des deux dernières années, Québec vise maintenant le titre canadien!

- Plus il y a d'inscriptions, meilleures sont nos chances de remporter le titre;
- Joignez-vous au mouvement et agissez concrètement, un pas à la fois!

Renseignements : participaction.com

Profitez des parcs et des installations sportives

Avec plus de 500 parcs et 440 installations sportives, Québec offre une foule d'occasions de bouger, jouer et profiter du plein air tout l'été.

Renseignements : ville.quebec.qc.ca/loisirs

Vous cherchez des idées pour socialiser?

Parce que la santé mentale est tout aussi importante que la santé physique, voici quelques idées pour socialiser et passer du bon temps.

Rassemblez-vous dans un parc convivial

Du 15 mai au 31 octobre, vous pouvez organiser un petit repas avec vos proches dans un parc convivial.

Cuisinez sur un BBQ portatif au gaz et consommez de l'alcool avec un repas dans près de 30 parcs de la ville de Québec. Il suffit de respecter l'horaire et quelques règles :

- Les parcs conviviaux sont accessibles du lundi au vendredi, de 16 h à 20 h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, de 11 h à 20 h;
- Pour connaître l'emplacement et les règles des parcs conviviaux, consultez le ville.quebec.qc.ca/parcs, section *Parcs conviviaux*. Bon pique-nique!

Piquez une petite jasette

Prenez place sur l'un des bancs bleus installés dans 21 lieux de la ville et échangez avec une personne inconnue. Ces bancs à jasette encouragent les rencontres, l'ouverture aux autres et contribuent à briser l'isolement.

Renseignements : ville.quebec.qc.ca/parcs, section *Bancs à jasette*





5 endroits où observer les oiseaux

Québec est un paradis pour les ornithologues de tous niveaux. Découvrez cinq lieux exceptionnels pour voir et entendre les oiseaux.

Parc des Moulins

Ses secteurs boisés et ses milieux humides accueillent plus de 160 espèces : colibris, canards, parulines et une foule d'oiseaux rares!

Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles

Une variété d'oiseaux forestiers sont observables à l'année sur les 32 kilomètres de ce corridor vert urbain : parulines, bruants et chouettes lapones sont quelques-unes des espèces que pourrez observer.

Domaine de Maizerets

Classé 8^e meilleur site d'observation au Québec, ce lieu prisé permet même d'apercevoir une chouette rayée ou un grand-duc d'Amérique!

Battures de Beauport

À proximité du fleuve Saint-Laurent, ce milieu est crucial pour les oiseaux migrants, comme la bernache du Canada et l'oie des neiges. Le parc de la Rivière-Beauport, tout près, est également recommandé.

Parc naturel du Mont-Bélair

Ce réseau de sentiers est parfait pour l'observation d'oiseaux en milieu boisé. On y croise souvent mésanges, sittelles, grands pics et plusieurs espèces forestières qui apprécient la tranquillité du secteur.

Découvrez d'autres sites sur le blogue #AccentLocal au blogue.ville.quebec.qc.ca, mot-clé *Oiseaux*.



Informez-vous sur l'accessibilité des lieux d'animation estivale

La Ville met à votre disposition de l'information détaillée sur l'accessibilité de ses 10 lieux d'animation estivale : agora de la maison Girardin, centre communautaire Champigny, Maison Hamel-Bruneau, Maison O'Neill, Maison Tessier-Dit-Laplante, parc Roland-Beaudin, parc Jean-Roger-Durand, parc de La Chanterelle, parc de la Commune et site patrimonial de la Visitation.

En consultant la page Web de chacun, les personnes handicapées ou ayant des limitations peuvent prendre connaissance des aménagements, vérifier s'ils répondent à leurs besoins, mieux planifier leurs sorties et profiter pleinement des activités proposées. Spectacles, animations et événements gratuits sont offerts tout l'été dans ces espaces accueillants!

Renseignements

ville.quebec.qc.ca/accessibilite,
section *Accessibilité des lieux*

Bibliothèque de Québec

Un nouveau club de lecture d'été 100 % québécois

Cet été, votre enfant est invité à participer au BiblioCLUB, un club de lecture 100 % québécois pour les 3 à 17 ans offert dans les 26 bibliothèques municipales. Ce programme estival, qui garde les jeunes en contact avec la lecture pendant les vacances scolaires, est entièrement gratuit. Flexible, il n'exige pas d'inscription ou de visite obligatoire pour mieux s'adapter à votre horaire estival.

Plusieurs activités sont offertes aux jeunes, dont des animations, des défis et un concours avec des prix à gagner. Des suggestions de lecture sont également faites en fonction de l'âge des lecteurs et des lectrices.

En 2026, le BiblioCLUB se déploie sous le thème « Mystères et enquêtes » et transporte les jeunes détectives dans un univers rempli d'énigmes. Par des intrigues réalistes, des aventures complètement loufoques ou des récits fondateurs des cultures québécoises et des Premières Nations, les portes s'ouvrent sur un monde littéraire où le suspense règne et où chaque page est un indice.

Rendez-vous dans votre bibliothèque de quartier du 27 juin au 23 août!

Renseignements

bibliothequedequebec.qc.ca/biblioclub



Cinq bonnes raisons de participer au BiblioCLUB

1. Pour développer l'amour de la lecture chez les jeunes;
2. Pour consolider leurs acquis scolaires;
3. Pour renforcer leur motivation et leur confiance;
4. Pour mieux leur faire connaître la culture et les artistes d'ici;
5. Pour vivre des moments de plaisir en famille!

Le BiblioCLUB est un programme offert par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).



Sac en papier : une solution pratique et écologique

À Québec, le sac en papier s'impose comme LA solution pour la collecte des feuilles et des résidus verts. Pratique, résistant et écologique, il se décompose au même rythme que les matières organiques, sans laisser de traces dans l'environnement.

Dès l'automne 2026, il deviendra obligatoire. Son utilisation contribue à limiter la pollution et à favoriser un traitement plus efficace de son contenu.

Vous souhaitez diminuer la quantité de sacs utilisés? Pensez au feuillicyclage et à l'herbicyclage. Passez simplement la tondeuse sur votre terrain et laissez les résidus broyés de feuilles ou de gazon se décomposer naturellement. Vous aurez ainsi un engrais naturel et gratuit!

Renseignements

ville.quebec.qc.ca/collectefeuilles



Rencontrez la brigade canine

Cet été, la brigade canine parcourt les parcs et les sentiers pour répondre à vos questions sur la gestion animalière à Québec. Elle vous informe sur vos responsabilités, que vous soyez déjà propriétaire d'un animal de compagnie ou que vous envisagiez de le devenir. Sur le terrain, la brigade veille également au respect des règles de sécurité, notamment le port de la laisse, et s'assure que les comportements des chiens sont appropriés dans les espaces publics. N'hésitez pas à aller à sa rencontre pour échanger et, bien sûr, présenter pitou!

ville.quebec.qc.ca/animaux



Faites du bénévolat auprès des personnes âgées

Plusieurs organismes recherchent des bénévoles pour soutenir des personnes âgées vulnérables. Accompagnement à des rendez-vous médicaux, livraison de repas (popote roulante) ou appels d'amitié : votre aide peut briser leur isolement et maintenir leur qualité de vie.

Pour être bénévole : Alliances Action Bénévole, **418 681-3501** ou info@action-benevole.ca.

Pour obtenir de l'aide : **211** ou 211quebecregions.ca.



Plan d'urbanisme et de mobilité : merci pour votre participation

Depuis trois ans, une soixantaine d'activités ont eu lieu pour recueillir vos idées et vos aspirations en vue d'élaborer le futur Plan d'urbanisme et de mobilité, qui servira à planifier l'aménagement et la mobilité sur notre territoire, quartier par quartier. La Ville vous remercie d'avoir participé en aussi grand nombre pour partager votre vision de Québec en 2050.

Pour connaître les conclusions de la démarche participative, consultez le ville.quebec.qc.ca/transformerlaville. Restez à l'affût, d'autres occasions de participer à la réflexion sur votre milieu de vie se présenteront durant les prochains mois.